



JEAN-MICHEL LONGUEVAL

« Des finances saines, et une qualité de vie pour tous »

Le budget, acte politique majeur de la vie municipale, traduit les orientations déterminées par les élus et les moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés. Explications avec le Maire Jean-Michel Longueval.

Dans un contexte de baisse générale des subventions comment s'est construit le budget 2018 ?

Baisse des dotations de l'État, baisse du fonds de soutien pour les activités périscolaires, baisse de la prise en charge financière des contrats aidés et incertitude sur les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation. C'est dans ce contexte contraint et tendu que nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : contenir les dépenses pour les adapter à la baisse des recettes et dégager un autofinancement (4 millions d'euros cette année, pour financer nos investissements). Géré avec rigueur, notre budget 2018 est stable, la dette est modérée et maîtrisée, avec des taux d'intérêt parmi les plus faibles parce que nous n'avons pas d'emprunts

toxiques. Comme je m'y suis engagé, les taux communaux n'augmenteront pas jusqu'à la fin du mandat. Bron construit son budget en fonction des besoins de sa population, de ses moyens, de son histoire. Il permet à tous les Bronillants de bénéficier de services publics de qualité, d'équipements à la mesure de la taille de notre ville. Bron a dépassé le seuil des 40 000 habitants, c'est un signe d'attractivité. La population scolaire a augmenté, ce qui entraîne une hausse des dépenses, comme par exemple celle de la restauration scolaire. Nous réfléchissons aussi à la construction de salles de classe supplémentaires. Enfin, la Ville a fait le choix de la solidarité. Lors du dernier Conseil municipal, nous avons ainsi approuvé le versement au CCAS d'une

subvention de fonctionnement de 2,4 millions d'euros. Dans une Ville au service de ses habitants, le budget est la traduction financière de la politique que nous menons, dans le respect de l'équité et des valeurs de la République.

Le mandat est placé sous le signe de l'Éducation, de la Jeunesse. Comment cela se traduit-il budgétairement ?

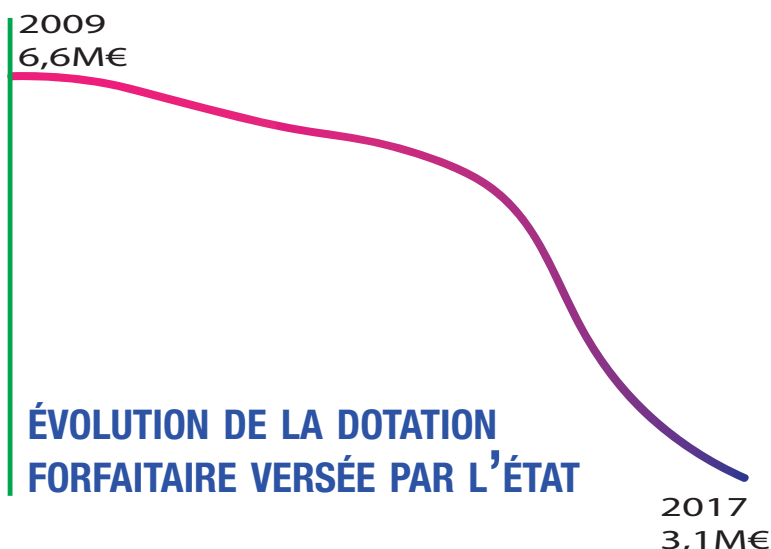
Nous poursuivons l'installation des équipements numériques dans nos écoles et nous maintenons notre offre périscolaire de qualité avec des animateurs référents dans tous les établissements à la rentrée prochaine. Après Jules Ferry, nous allons poursuivre notre programme de rénovation des écoles. Nous réalisons également une

BUDGET 2018, EN CHIFFRES...

| RATIOS PAR HABITANT EN EUROS | BRON | MOYENNE ⁽¹⁾ |
|--|------|------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement : | 994 | 1284 |
| Produit des impositions directes : | 570 | 608 |
| Recettes réelles de fonctionnement : | 1079 | 1445 |
| Dépenses d'équipement brut : | 144 | 308 |
| Encours de la dette : | 398 | 1109 |
| Dotations Globales de Fonctionnement : | 116 | 267 |

| RATIOS EN % MOYENNE ⁽¹⁾ | BRON | MOYENNE ⁽¹⁾ |
|--|--------|------------------------|
| • Dépenses de personnel | 55,5 % | 59,1 % |
| Dépenses réelles de fonctionnement | | |
| • Coefficient mobilisation potentiel fiscal | NC | NC |
| Produit voté des contributions directes/potentiel fiscal | | |
| • Dépenses réelles de fonctionnement | | |
| +Rbt annuel de la dette en capital | 95,2 % | 95,8 % |
| • Dépenses d'équipement brut | 13,4 % | 21,3 % |
| Dépenses réelles de fonctionnement | | |
| • Encours de la dette | 37% | 76,8% |
| Dépenses réelles de fonctionnement | | |

⁽¹⁾ Source : <http://www.collectivites-locales-gouv.fr> : "Les collectivités locales en chiffre 2015" les finances des collectivités locales. Principaux ratios financiers des communes par strate de population en 2014. Soit de 20 000 à moins de 50 000 habitants
Source : DGFP, comptes de gestion. Clacul DGCL hors gestion active de la dette





« Nous poursuivons l'amélioration des services aux usagers, avec des accueils mutualisés »

étude sur le projet d'une nouvelle cuisine centrale. Avec la restructuration en ce moment de la MJC Louis Aragon, oui, notre priorité est bien celle de l'éducation et de la jeunesse.

Quelles sont les autres priorités de la Ville ?

Nous portons aux seniors une attention et un soin tout particulier avec le réseau Ville Amie des Aînés. Une carte Bron Seniors sera lancée prochainement à leur intention. Enfin, la construction de deux nouveaux Ehpad se poursuit aux Genêts et à Terraillon... Nous terminons l'amélioration des services aux usagers, avec des accueils mutualisés, un réajustement de l'organigramme, dans le respect du service public et du travail rigoureux accompli par les agents municipaux. Par exemple l'installation récente du service Cartes d'identité/passeports à l'Hôtel de

Ville, qui sera bientôt rejoint par le service Cadre de vie. Nous donnons également priorité à la tranquillité publique en dotant la Police municipale de nouveaux équipements et aussi avec l'embauche d'une nouvelle chargée de mission (lire pages 14 et 15). Par ailleurs, nous poursuivons sans relâche le renouvellement urbain à Terraillon et Parilly. Enfin, avec les travaux d'entretien du patrimoine et de rénovation énergétique — postes importants de notre budget —, nous préservons l'avenir. Notre objectif, c'est la qualité de vie à Bron, pour nos enfants, pour nos seniors, pour toutes et tous, dans l'ensemble de notre ville. C'est notre responsabilité, nous l'assumons, avec détermination.

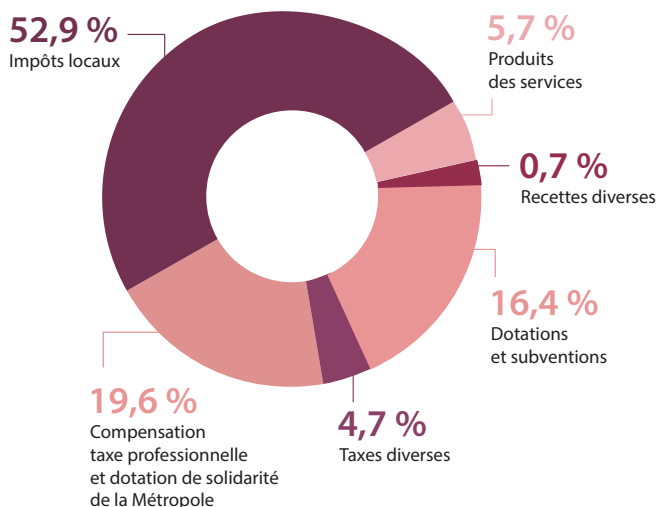
Investissements dans tous les quartiers

Lors du vote du budget, la Ville s'est notamment engagée sur :

- la fin des travaux de restructuration de la MJC Louis Aragon (2 M€)
- l'entretien du patrimoine (2 M€)
- la poursuite de l'installation d'équipements numériques interactifs dans les écoles (333 600 €)
- la réfection des douches, sanitaires et joints de carrelage des bassins du Centre nautique André Sousi (155 000 €)
- le réaménagement de l'Hôtel de ville avec des services mutualisés (150 000 €)
- la réfection des façades du gymnase Antoine Muguet (135 000 €)
- le réaménagement des abords de la Maison de quartier des Genêts (100 000 €)
- la poursuite des travaux inscrits dans l'Agenda d'accessibilité programmée (2,4 M€ sur 9 ans)
- la poursuite des travaux de rénovation urbaine à Terraillon et Parilly, de rénovation énergétique et d'embellissement de la ville en lien avec les Conseils de quartier



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

